

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 16 décembre 2014

Convocation du : 3 décembre 2014

Objet : FINANCES

Redevance ordures ménagères, Gîte des Sauvas - Montmaur - Tarif.

L'an deux mille quatorze, le seize décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Veynes, sous la présidence de M. Jean-Marie Bernard, Président.

Secrétaire de séance : M. Moreau

Étaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, M. Thomas, M. Ricou-Charles, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, JF Contoz, R. Moreau, F. Darini, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, C. Baillet, M. Ventre, JP Artigues,, F. Gatounes, B. Saudemont, J. Revoux, G.Jullien.

Excusés : C. Marseille, M. Gaignaire, A.Chevallier remplacé par G.Jullien

Le Vice-Président, Maurice Chautant, chargé des déchets et de l'environnement, rappelle aux délégués de la Communauté de Communes qu'une collecte de déchets pour le gîte des Sauvas, situé sur la commune de Montmaur et géré par l'ONF, est organisée depuis 1997.

Le tarif de la redevance ordures ménagères pour l'année 2014 était de 170 €.

Les membres du Bureau proposent de maintenir le tarif de 170 € pour la redevance ordures ménagères pour le gîte des Sauvas.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres de maintenir le tarif de 170 € pour la redevance ordures ménagères pour le gîte des Sauvas à compter de 2015.

votants : 29	pour : 29	abstention : 0	contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20141216-De137-2014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2014

Publication : 22/12/2014

Pour le Président
par délégation

Ainsi fait et délibéré à Veynes
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Jean-Marie Bernard

